

Mennecy le 3 décembre 2013

A : Monsieur le Président du club d'Étampes  
Monsieur le Président du club de Morsang

Bonjour,

Suite à votre réclamation pour la rencontre en PR Poule B du 22/11/2013 opposant Étampes 1 et Morsang sur Orge 1, la Commission Sportive s'est réunie le 02/12/2013.

A l'issue de cette réunion, à l'unanimité, nous :

- Rejetons la réclamation du club d'Étampes et nous entérinons le score et le résultat de cette rencontre, conformément au règlement départemental du championnat par équipe Art 26.2 :

*Abandon en cours de partie (quel que soit le motif)*

- *L'association du joueur abandonnant marque 1 point*
  - *Le résultat individuel est comptabilisé pour les deux adversaires*
  - *Le joueur qui a abandonné peut disputer ses éventuelles parties restantes*
- Quand un joueur abandonne, il faut le préciser sur la feuille de rencontre. Afin de vous aider pour les prochaines rencontres, merci d'utiliser sans modération le document en pièce jointe. Vous avez même le droit d'en faire des copies pour en informer tous les capitaines de votre club.
  - Pour incorrection de la feuille de rencontre les deux équipes se voient pénalisées de 5 € chacune.
  - Concernant le comportement des deux joueurs.
    - Les Tcha, Tcho, Yo... voir l'article ci-dessous.
    - Les insultes sont intolérables.
    - Quant aux voies de fait elles sont condamnables par le droit pénal.

Nous conservons l'ensemble des documents, et si un comportement antisportif de l'un des deux joueurs venait à nous être signalé, nous n'hésiterons pas à monter un dossier en IRD (Instance Régionale de Discipline).

Bien entendu ce courrier sera publié sur le site du comité, dans les comptes rendu de la Commission Sportive et dans le Coin des Arbitres afin que cela soit éducatif et pédagogique pour l'ensemble des joueurs et des arbitres.

Bien sportivement

Pascal Bertrand  
Responsable de la  
Commission Sportive Départementale



## LE COIN DES ARBITRES

### Encouragements

Des mails et courriers avec des questions récurrentes : *“Qu’a-t-on le droit de faire pour s’encourager et jusqu’où peut-on aller dans l’encouragement ?”*

Vaste sujet qui prête à discussion.

Quoi de plus naturel et de plus normal que de s’encourager, mais encore ne faut-il pas que cela déborde et devienne insultant voire provocateur.

Un *“Tcha”* ou un *“Yo”* émis suite à un très joli point gagné, rien de plus normal mais de là à le rééditer à tous les points et même sur des points *“volés”* il y a une limite à ne pas dépasser.

Ce qui est insupportable et répréhensible, ce sont les points gagnés ponctués par un cri retentissant, le point levé et en regardant fixement l’adversaire droit dans les yeux. Ce style d’animosité voire d’agressivité est intolérable et doit être réprimé par l’arbitre, d’abord par un avertissement oral et plus si ça persiste.

C’est sur les articles 3.5.2 des règles du jeu que je m’appuie pour écrire ces lignes.

Mesdames, Messieurs les joueurs tempérez-vous.

Mesdames, Messieurs les arbitres, n’ayez pas peur d’intervenir sur ces faits et gestes, vous n’en serez que plus crédibles.